

# HUG: mobilisés pour défendre leur service !

Vendredi, 24. août 2018

De: Services Publics



**GENÈVE.** Le 11 juillet, une trentaine de salariés du pool de remplacement des soignants se sont invités dans le bureau du directeur des HUG, M. Bertrand Levrat. Les explications de David Andenmatten, syndicaliste SSP.

**Pourquoi cette mobilisation des soignants du Pool de remplacement ?**

**David Andenmatten**– Le 26 juin, les salariés du pool de remplacement des soignants ont été informés abruptement que leur service serait dissout et qu'ils seraient intégrés, dès le 1er janvier 2019, dans des services de remplacement créés au sein des dix départements médicaux existants.

Le 11 juillet, réuni en assemblée, le personnel a décidé d'aller voir immédiatement M. Bertrand Levrat, le directeur des HUG. Une trentaine de soignants sont allés frapper à sa porte. Après une heure d'attente, nous avons été reçus. Sous pression, M. Levrat a accepté de suspendre son projet et d'entamer une négociation. Démarrée le 14 août, elle durera trois mois.

**Quelle est la fonction de ce pool ?**

Les HUG ont créé ce service il y a vingt-cinq ans. Sa fonction est de remplacer le personnel soignant absent en raison de maladie avec du personnel qualifié, sans recourir à la précarité du travail intérimaire.

Le pool de remplacement fonctionne encore aujourd'hui. Il compte 90 salariés qui peuvent travailler dans un service ou un autre, selon les besoins. Certains ont jusqu'à 20 ans d'ancienneté.

**Pourquoi cette décision ?**

La direction des HUG veut créer, sur le modèle de l'Hôpital universitaire de Bâle, une « agence intérim HUG ». Cette dernière reprendrait les fonctions assumées par le pool de remplacement. Mais pour cela, elle engagerait des infirmières ou aides-soignantes à un taux de 20%, avec la possibilité de les faire travailler sur appel, jusqu'à 100% selon les besoins. Concrètement, cela

impliquerait une grande précarité et des conditions de travail très difficiles.

Pour pouvoir créer cette agence d'intérim, la direction des HUG doit en finir avec le pool de remplacement des soignants, dont les conditions d'engagement sont meilleures. D'où la décision de fermer ce dernier.

Le même processus a été appliqué, en 2013, aux cuisines des HUG : les salariés travaillant le week-end, au bénéfice d'un CDI, ont été remplacés par d'autres, engagés avec des contrats précaires et deux classes en-dessous des employés de cuisine.

### **Pourquoi les soignants concernés s'opposent-ils à cette fermeture ?**

En étant répartis au sein de dix services de remplacement, ils perdraient ce qu'ils apprécient dans leur travail: sa polyvalence.

Ils dénoncent aussi la perte de plusieurs acquis liés à leur service: un jour de congé fixe par semaine (pour un plein-temps), le droit à trois semaines de vacances en été et une indemnité pour inconvénient de fonction. Ils subiraient aussi une profonde dégradation de leurs conditions de travail: dans les services auxquels ils seraient rattachés, les rythmes sont devenus intenable.

La fermeture du pool s'inscrit en effet dans le contexte d'une recherche systématique d'économies. La substitution du pool de remplacement par une « agence intérim » institutionnalisant le travail sur appel et la précarité va encore accentuer cette course vers le bas.

### **Quelles sont vos revendications ?**

Nous refusons la fermeture du pool et revendiquons au contraire des discussions visant à améliorer ce service. Toute dégradation des conditions de travail et de salaire est aussi exclue. En parallèle, nous exigeons une amélioration des conditions de travail pour le personnel soignant œuvrant dans les autres services. Pour obtenir gain de cause, nous devons restés unis et être prêts à la mobilisation. Dans l'immédiat, nous appelons à une nouvelle assemblée du personnel, le 11 septembre à 15 h 45.

### **Qu'en est-il de l'organisation syndicale des soignants dans les autres services ?**

Les HUG comptent près de 5000 soignants. Mais ce secteur reste peu organisé. Conséquence: c'est là où les conditions de travail ont été attaquées le plus brutalement ces dernières années. Une réalité en contradiction totale avec le discours de la direction, qui clame sa volonté d'écouter le personnel.

Un travail syndical en direction des soignants est donc prioritaire.

C'est dans ce sens que nous menons une campagne en vue des élections au Conseil

d'administration des HUG, qui auront lieu en septembre. Nous y présentons trois soignants et militants syndicaux, autour de trois revendications principales: une augmentation des effectifs fixes afin d'assurer la qualité des soins et préserver la santé du personnel; un management à l'écoute, respectueux des lois et des règlements; l'arrêt des externalisations et privatisations de certains services. Nous appelons donc à voter le plus largement possible en faveur de nos candidats, sur la liste 3 !